LAUTERBOURG

Bulletin d'information | **juillet-août 2024** Numéro 482



www.mairie-lauterbourg.fr

Bulletin d'information Lauterbourg | numéro 482

Directeur de la publication :

Joseph SAUM

Coordination et conception:

Sophie HOLLER

Edition et impression :

Ville de Lauterbourg

Dépôt légal:

juillet 2024

Nombre d'exemplaires: 1350

VILLE DE LAUTERBOURG

19-21 Rue de la 1^{ère} Armée

67630 Lauterbourg

contact@ville-lauterbourg.fr

03 88 94 80 18



Heures d'ouverture:

Lundi: 14h à 17h

Mardi : 8h30 à 12h et 14h à 17h

Mercredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h

Jeudi: 8h30 à 12h

Vendredi: 8h30 à 12h et 14h à 16h

Permanence 9h à 12h:

2 samedis par mois

03. Le mot du Maire

04. Séance du conseil municipal du 21 mai 2024

05. Communication du SMICTOM

06. Informations pratiques

07. Excursion d'une journée au Dabo

08-09. Informations pratiques et Vie communale

10-11. Cercle des amis du patrimoine : Le Moulin 1/2

12-13. Les services et les permanences

14. Informations pratiques Plage des Mouettes

15. ZOOM Arrêt sur images

16-17. Conseil Municipal des Enfants : les actions de mai et juin

18-19. Les anniversaires juillet-août 2024

20. Etat-Civil et Vie des paroisses

21. Base nautique MJC de la Lauter à Lauterbourg

22-23. Expression des élus minoritaires

24. Affiche feu d'artifice et Bal populaire





Rejoignez-nous sur Facebook : Ville de Lauterbourg



SITE INTERNET: www.mairie-lauterbourg.fr



Le Mot du Maire

Juillet-août 2024

Chères Lauterbourgeoises, Chers Lauterbourgeois,

Il y a un temps pour tout... Le temps des cerises, le temps des amours, et en été le temps des fêtes. Cet été sera particulièrement marqué par cette grande fête du sport que sont les Jeux Olympiques, accueillis dans notre belle capitale du 26 juillet au 11 août 2024.

Notre ville s'est mise à l'unisson de cet évènement, avec de nouvelles décorations qui rendent hommage aux JO 2024. Pleines de peps, elles ont été imaginées, conçues et mises en place par l'équipe « Lauterdéco » sous une météo pas toujours optimale. Un grand merci à cette superbe équipe, qui donne de son temps pour embellir notre ville.

Les festivités du 13 juillet se dérouleront à la Plage des Mouettes avec la traditionnelle retraite aux flambeaux, le bal populaire et enfin le feu d'artifice, en espérant que les conditions climatiques soient favorables. J'espère vous y voir nombreux. Je vous souhaite par avance une bonne fête nationale, et qu'elle soit l'occasion de se rappeler de notre devise, liberté, égalité, fraternité!

L'été à Lauterbourg est également l'occasion de profiter de notre belle plage, son sable blanc et ses eaux turquoises! Je vous rappelle que les habitants de Lauterbourg peuvent bénéficier d'une carte pour y accéder gratuitement, alors si vous n'avez pas encore fait votre demande, n'hésitez pas à passer en mairie. Les associations lauterbourgeoises se relayent pour tenir le poste avancé de la plage, je les remercie vivement pour leur mobilisation qui permet de proposer frites, saucisses, glaces et rafraîchissements aux usagers du plan d'eau.

Malgré un rappel dans le bulletin de mars-avril, nous constatons régulièrement que des travaux dans différentes propriétés sont en cours – ou déjà réalisés - sans déclaration préalable en mairie. Le service conformité de l'ATIP sera sollicité lorsque nous constaterons ces manquements. Je vous invite à consulter la rubrique Mes Démarches / Urbanisme / Travaux : demande d'autorisations et permis du site internet de la commune pour bien connaître les démarches à entreprendre avant d'effectuer des travaux chez vous. Par ailleurs, un périmètre de la commune est soumis à des règles spécifiques dans la mesure où différents bâtiments sont classés Monuments Historiques. Je vous remercie pour votre compréhension.

Je souhaite à tous une belle saison estivale et de bonnes vacances Bien sincèrement à vous.

Le Maire,

Joseph SAUM

En juillet, c'est le mois de la moisson, vite on dépouille les sillons. Ce qu'août ne mûrît pas, ce n'est pas septembre qui le fera.









Réunion du 21 mai 2024 | séance ordinaire



Etaient présents: BOUTAHRI Hassan (entré au point 2), BUHLER Jeannot, FRISON Virginie, GABRIEL Helena, HEMMERLE Marie, HOLDERITH-PALAU Sandrine, HUSSON Christiane, KOENSGEN Pascal, LAGHI Séverine, LATIF Nathalie, LEUDIERE Perrine, MODERY Daniel, NUNES Nathalie, SAUM Joseph, SCHEURER Gilles, STOLTZ Jean-Luc.

Etaient absents : DUDENHOEFFER Hervé avec procuration à FRISON Virginie, HOFFMANN Fabrice avec procuration à BUHLER Jeannot, FILALI Farida avec procuration à HOLDERITH-PALAU Sandrine.

Le Conseil Municipal,

Approuve la nouvelle composition des commissions communales suite à la démission de Monsieur Christophe BORD. Il est remplacé par Madame Séverine LAGHI au sein de la commission Finances-Budget et celle du Patrimoine et des bâtiments communaux, et par Madame Perrine LEUDIERE au sein de la Commission Environnement, économies d'énergie et développement économique. Madame Perrine LEUDIERE devient également déléguée suppléante de Madame Séverine LAGHI au sein de la commission d'appel d'offres.



Désigne Jeannot BUHLER pour assurer le rôle de délégué au comité consultatif DOW (15 voix pour).

Approuve la nouvelle composition des comités consultatifs suite à la démission de Monsieur Christophe BORD. Il est remplacé par Madame Séverine LAGHI au sein du comité Fleurissement, et par Madame Perrine LEUDIERE au sein des comités Communication, Sports et monde associatif, ainsi que celui du Temps Libre. Madame Christiane HUSSON est désignée à la Présidence de la commission fleurissement.

Autorise Monsieur le Maire à solliciter la Communauté des Communes de la Plaine du Rhin en vue du versement d'un fonds de concours de 2276.80 € pour un poteau d'incendie Allée des Cygnes.

Approuve le versement d'une subvention exceptionnelle à l'école élémentaire de Lauterbourg pour son séjour à Paris du 9 au 11 avril, auquel 17 élèves ont participé.



Approuve la création de contrats saisonniers pour assurer la surveillance de la plage. Celle-ci sera assurée par 2 maîtres-nageurs les week-ends du mois de juin, et quotidiennement par 3 maîtres-nageurs du 3 juillet au 1er septembre 2024. Deux MNS renforceront l'équipe les samedis et dimanches et remplacer les MNS lors de leurs jours de repos, à raison d'une journée en juin, 7 journées en juillet et respectivement 7 et 10 journées en août.

Approuve la convention avec la Croix Blanche de Niederlauterbach afin d'assurer un poste de secours de 3 à 6 secouristes tous les dimanches d'ouverture de la plage du 7 juillet au 1^{er} septembre pour un montant journalier de 357.80 €.

Fixe à 320 € et 100 € de charges le loyer d'un local de la Maison des Services composé de 2 pièces (16,57m² + 16.03m²).



Approuve l'avenant de la convention d'occupation avec Total Jump. Cet avenant prévoit notamment la mise en place de containers aménagés au camping pour loger le personnel en remplacement de caravanes vétustes.

Emet un avis favorable au permis exclusif de recherche de gîtes géothermiques dit « Permis du Delta de la Sauer ». (9 voix contre : M. Scheurer, Mme Nunes, Mme Latif, Mme Laghi, Mme Leudière, Mme Hemmerlé, Mme Frison (avec 1 procuration), Mme Gabriel).

▶ INFORMATIONS PRATIQUES

SMICTOM: Communication et informations

Informations sur le réassort des sacs kraft biodéchets



Après une phase d'adaptation, la nouvelle **collecte des déchets alimentaires** s'est bien intégrée dans le quotidien des habitants qui ont compris les consignes de tri. Depuis le début de l'année, près de **966 tonnes de déchets alimentaires** ont été collectées dans les bornes d'apport volontaire déployées sur le territoire. Les quantités collectées sur l'année sont estimées à **25 kg par habitant par an.**

Le SMICTOM Nord Alsace organise 12 opérations de distribution de sacs en papier kraft en octobre prochain, **uniquement sur inscription via le site internet du SMICTOM Nord Alsace**, au cours desquelles vous aurez la possibilité de récupérer un ou deux lots de 50 sacs par foyer.

Ces opérations auront lieu aux **déchèteries** de Lauterbourg et Soultz-sous-Forêts les **lundis 7 et 21 octobre**, aux déchèteries de Woerth et Niederbronn-les-Bains les **lundis 14 et 28 octobre** ainsi qu'au **siège du SMICTOM Nord Alsace les après-midis des mercredis 9, 16, 23 et 30 octobre**. D'autres opérations auront lieu au printemps et à l'automne 2025.

Modalités:



- Inscription sur le site internet du SMICTOM :
- www.smictom-nord67.com
- Présentation obligatoire du badge d'accès en déchèterie.
- Les sacs sont proposés aux tarifs de 3 € les 50 sacs ou 5 € les 100 sacs. Ils seront facturés sur la prochaine redevance d'ordures ménagères.
- Des **créneaux** seront mis en place pour limiter l'attente au portail. Merci de vous présenter à la déchèterie sur la plage horaire sélectionnée lors de votre **inscription**.
- Les personnes ne pouvant pas se déplacer auront la possibilité de laisser leur carte d'accès en déchèterie à un proche qui pourra les récupérer à leur place. Elles doivent cependant s'inscrire préalablement et cocher la case « Je ne peux pas me déplacer ».

Où se situent les bornes de collecte à Lauterbourg?

IMPLANTATION DES 10 SITES DE COLLECTE DE DECHETS ALIMENTAIRES A LAUTERBOURG:

- Impasse de la Haute-Vienne
- Rue Saint Priest Taurion (2)
- Rue du Faubourg
- Rue des Trois Rois
- Rue de la Caserne

- Rue des Glacis
- Avenue Clémenceau
- Rue Joseph Hemmerlé
- Rue des Quatre Vents
- Déchèterie



Commande de composteur



Les usagers des Communautés de communes de la Plaine du Rhin et du Pays de Niederbronn-les-Bains peuvent acquérir un composteur d'une valeur de 30 € auprès du SMICTOM en remplissant le formulaire dédié. Un bon de retrait leur sera ensuite transmis pour récupérer le composteur à la Communauté de communes. Il sera facturé sur la prochaine redevance.

Nouveau à Lauterbourg : installation d'un cabinet d'ostéopathie



Travaux sur la ligne ferroviaire de la Deutsche Bahn



La Direction Territoriale Grand Est du **réseau SNCF** nous informe des travaux qui seront réalisés par la Deutsche Bahn à partir de début août sur le réseau de la rive droite du Rhin ayant pour conséquence l'interruption des circulations ferroviaires au niveau de Rastatt.

Afin de pouvoir maintenir la possibilité de circulation des marchandises par voie ferrée, beaucoup moins



émetteur de carbone que le réseau routier, plusieurs itinéraires ferroviaires alternatifs seront utilisés.

Côté français, l'un des itinéraires utilisés à cette fin est Kehl-Strasbourg-Lauterbourg. La durée est strictement limitée à 3 semaines, entre le 9 août et le 30 août 2024.

Durant ces trois semaines, il y aura une augmentation du nombre de circulations ferroviaires entre Strasbourg et Lauterbourg, ce qui appelle la plus grande vigilance en termes

de sécurité au droit des passages à niveau.

Certaines circulations ferroviaires se feront entre 23h et 5h du matin. La direction régionale Grand Est a conscience de la gêne que cela pourra occasionner et rassure sur le caractère très exceptionnel et limité dans le temps de cette opération.

▶ INFORMATIONS PRATIQUES

Excursion au Dabo du 4 juin 2024

Le 4 juin 2024, un petit groupe de 22 personnes a pris le bus pour une sortie printanière. La 1ère étape a été la visite du **Musée du Moule à chocolat et du Monde du Chocolat à St Jean de Kourtzerode**, situé en Moselle près de Phalsbourg.

Ce musée représente un beau patrimoine et rassemble une collection impressionnante de plus de 4000 moules en fer blanc qui datent d'une période allant de 1850 à 1960 environ.

Après un accueil très chaleureux, l'artisan chocolatier, M. Jean Plumerey, grand passionné du chocolat, nous a proposé un voyage gourmand autour des saveurs du monde, depuis les différentes plantations à St Domingue, en Equateur, en Tanzanie, Venezuela, Cuba, Mexique, jusqu'au choix des fèves de tous ces pays, qui dévoilent des arômes et saveurs bien spécifiques de leur terroir. Au fur et à mesure de



l'avancement des explications, le groupe a pu découvrir les qualités gustatives des variétés de chocolat. Les avis étaient partagés selon les différentes origines.

Avec la participation d'une personne volontaire du groupe, les différentes techniques de travail du chocolat et la technique du moulage de tablettes, ainsi que des astuces pour la réalisation de décos maison, ont ravi le public très attentif et très curieux. Les explications claires de M. Plumerey et son savoir-faire ont ravi tous les participants. Avant de repartir un petit passage par la boutique s'imposait et chacun est reparti avec des bons chocolats.



La pause déjeuner a eu lieu dans un restaurant au Dabo où un menu d'excellentes asperges, servies à volonté, et de bonnes fraises de saison, a régalé tout le monde.

Après le déjeuner direction de **St Louis d'Arzwiller** et son plan incliné.

Très bel ouvrage de par sa construction impressionnante, fonctionnant presque sans énergie, cet ascenseur à bateaux,

unique en Europe, et mis en service en 1969, permettait de franchir le canal de la Marne au Rhin en évitant le passage de 17 écluses successives, ce qui représentait un réel gain de temps pour les bateliers. Malheureusement le trafic fluvial ayant fortement diminué, ce ne sont pratiquement plus que des bateaux de plaisance qui utilisent cet ouvrage.

L'embarquement à bord d'un bateau et la descente douce en 4 minutes du plan incliné s'est prolongé par une petite promenade bien reposante, le long du canal au cœur du joli massif vosgien. Ce n'est pas l'envie de prolonger cette petite croisière qui manquait. Après la remontée du plan, tout aussi douce que la descente, un petit passage par la salle des machines a permis de voir le mécanisme de fonctionnement.

Toutes les bonnes choses ayant une fin, il a fallu reprendre la route du bercail. Merci encore à ce petit groupe très agréable qui attend déjà une prochaine sortie.

▶ INFORMATIONS PRATIQUES

Balayage de rues



La Ville de Lauterbourg procédera au balayage mécanique des caniveaux des rues de la cité le **mercredi 11 au vendredi 13 septembre 2024**. Afin que la balayeuse puisse effectuer un travail soigné, nous vous demandons de bien vouloir éviter le stationnement des véhicules devant votre propriété.

Nous comptons sur votre compréhension.

Location du Club House du Football : Rue du Général Mittelhauser

Le club house du football situé Rue du Général Mittelhauser, au stade, est proposé à la location. La capacité de la salle est limitée à 100 personnes.

Un chèque de caution de 200 €, non encaissé, devra être déposé afin de faire face aux éventuelles dégradations commises.

Demande de réservation auprès de la mairie s.holler@mairie-lauterbourg.fr ou au 03 88 94 80 18 Par délibération du conseil municipal, les tarifs sont revalorisés au 01 juillet 2023 comme suit :

	Résident LAUTERBOURG	Non-résident LAUTERBOURG		
Location 1 jour	85 €	170 €		
Location 2 jours	145 €	290 €		
Location 3 jours	200 €	400 €		
Forfait cuisine	40 € pour la durée de la location			
Forfait chauffage	20 € par jour de location (période du 01.10 au 30.04)			
Manquement au nettoyage	50 € par heure d'intervention d'un agent municipal. Refacturation de la location des appareils éventuels (ex : autolaveuse)			

Recensement citoyen: c'est obligatoire!

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol de son attestation, il peut demander une attestation de situation administrative. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)



Les jeunes filles et garçons ayant 16 ans dans l'année doivent se faire recenser à la mairie dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire.

COMMENT SE FAIRE RECENSER?

En mairie : présentez-vous à la Mairie de Lauterbourg muni de votre carte d'identité et du livret de famille. Une attestation de recensement vous sera remise. Vous devez la conserver, car aucun duplicata ne peut être délivré. Les jeunes ayant acquis la nationalité française doivent présenter également leur certificat de nationalité délivré par le tribunal.

En ligne sur le site Service-Public

En cas de perte de l'attestation de recensement, il faudra vous adresser directement au : Centre du Service National de Strasbourg | 03 90 23 37 52 | csn-strasbourg.bjdc@intradef.gouv.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Accueil fiscal de proximité



La Direction Régionale des finances publiques offre un service aux habitants de LAUTERBOURG et autres communes aux alentours. **Un accueil fiscal, exclusivement sur rendez-vous, est organisé** comme suit :

POINT ACCUEIL MAIRIE DE LAUTERBOURG:

- ▶ tous les mercredis matin semaine impaire des mois de juillet et août de 8h30 à 12h.
- ▶ date limite de prise de rdv : le vendredi avant la permanence programmée.

POINT ACCUEIL MAIRIE DE SELTZ:

- ▶ tous les mardis matin semaine paire des mois de juillet et août de 8h30 à 12h.
- ▶ date limite de prise de rdv : le vendredi avant la permanence programmée.

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie ou sur le site internet impots.gouv.fr



Dons feu d'artifice 2024

Les entreprises, commerçants, artisans et professions libérales ci-dessous, ont participé au financement du feu d'artifice. Liste arrêtée au 05 juillet 2024.

Merci aux généreux donateurs.

- Clinique Vétérinaire André
- Coiffure Aquarelle
- Coiffure Sophie
- Eiffage Metal
- Gezim Interim
- Gravières de Lauterbourg
- Hôtel Restaurant Au Cygne
- Infirmière Mme Weimer Nadia
- Infirmière Mme Zscherpe Aurélie
- La Fontana Sarl

- Leonhart Recyclage
- Maison de la Presse
- Oeufs Modery Earl
- Opticien A Première Vue Mme Gross Célia
- Peinture Guckert Raphaël
- Pharmacie Jaehn
- Restaurant au Bord du Rhin
- Restaurant au Vieux Moulin
- Roth Sochiel



Restaurant scolaire à l'école maternelle

La Ville de Lauterbourg organise un service de **restauration scolaire** pour les **enfants de l'école maternelle.** Ceux dont les parents exercent une activité professionnelle seront prioritaires.

Les repas sont pris au restaurant scolaire du collège. Les frais à acquitter comprennent une **partie repas** et une **partie frais d'encadrement**.



MODALITES D'INSCRIPTION:

La fiche d'inscription ainsi que le règlement pour la rentrée 2024 | 2025 peuvent être retirés au bureau d'accueil de la mairie à compter du 15 juillet ou demandés par mail à l'adresse suivante : s.holler@mairie-lauterbourg.fr

Un point **"Collecte de feuilles de soins"** est en place à la Mairie de Lauterbourg. Celles-ci seront transmises par nos soins à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Strasbourg, 2 fois par semaine.





Le Moulin de Lauterbourg est un édifice aujourd'hui disparu. Nous nous intéressons ce mois à son histoire multiséculaire et à celle de ses exploitants successifs. Une seconde partie de ce dossier sera publiée dans le prochain bulletin municipal.

Le moulin de Lauterbourg - 1/2

Dès la haute antiquité, les premières civilisations broient leurs céréales afin d'obtenir de la farine nécessaire à leur alimentation. Les Grecs et les Romains utilisaient de lourdes meules de pierre mues par traction animale ou humaine pour moudre les grains. A la fin du haut Moyen-Âge, vers le XIème siècle, les moulins se perfectionnent. Si les moulins à vent se répandent dans l'Europe à la même époque, pour les moulins à eau l'emploi de roues à eau devient la règle.

Au Moyen-Âge, seuls les seigneurs, les nobles ou l'évêque de la région disposaient de capitaux pour édifier un moulin et le mettaient en location. Les paysans des alentours devaient venir y faire moudre leurs récoltes de grains, moyennant une redevance relativement élevée.

Jusqu'au 18^{ème} siècle, l'acquisition du droit d'exploitation d'un moulin était soumise à un contrat. Le meunier, qui

aspirait naturellement à devenir également propriétaire de son outil de travail avait le choix entre deux sortes de contrats en usage : la location à temps limitée à une durée précise et l'emphytéose, bail à très long terme qui confère à l'acquéreur un droit réel de propriété.

Le meunier ainsi « propriétaire » de son moulin s'obligeait à une multitude de devoirs et d'obligations : l'entretien des bâtiments et des annexes, la rive proche et de son écluse et tout ce qui touchait au bon fonctionnement du moulin et le paiement du loyer ou la contrepartie en nature, ou parfois les deux !

Ainsi, le véritable pouvoir restait malgré tout entre les mains du seigneur ou de l'Evêché. Dans notre cas le maître s'avère être l'évêque de Spire.

Les origines du Moulin

La date exacte de construction du moulin de Lauterbourg n'est pas connue. Dans sa chronique de 1844, J. Bentz révèle qu'en 1612 le chapitre de Spire cède le Moulin à titre d'emphytéose à Nicolas Eckert.

A l'origine ce moulin n'avait que peu d'importance, mais après l'incendie de 1678 (Guerre de 30 ans, durant la campagne du Palatinat), il a été construit sur un plan plus vaste. D'autres archives mentionnent ainsi en 1699-1746 le grand moulin à eau avec 4 tournants à moudre, une à monder (pour nettoyer), le petit moulin à 2 tournants, 1 foulon à chanvre et huilerie, ainsi que les bâtiments, terrains et écuries, sur une superficie globale d'un hectare.

Un foulon à tan qui ne dépendait pas de l'usine principale et qui en 1736, était exploité par un certain Georges Guckert se trouvait sur la rive gauche de la Lauter, mu par le canal de décharge.

A titre de comparaison, le complexe de la Bienwalmühle, forme près de 10 ha. La capacité de production de la Bienwaldmühle est légèrement supérieure, cela s'expliquant par une chute d'eau de 3,50 m/s. Celle de Lauterbourg est de 3,20 m/s,



Seul vestige du passé, le pilier gauche de l' entrée, haut de 4,50 m, date de 1744.

mais le volume d'eau de la Lauter à Lauterbourg est nettement plus important, ce qui équilibre en partie l'énergie produite.

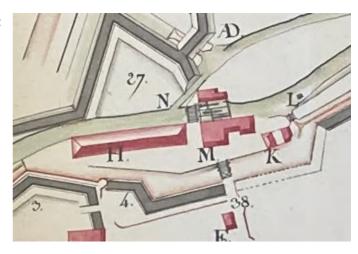
Fin 1744, acquisition du moulin par M. Alexandre Kloepfer. Dans l'acte apparaît pour la première fois le nom de «Hirschwörth» - l'Auberge du Cerf. Il n'était pas rare, qu'aux moulins même soient rattachés quelques avantages comme des droits d'exploitation d'une auberge ou d'un étal permettant la vente de produits d'abattage, de petits animaux d'élevage ainsi que d'autres produits provenant de sa propre récolte ou la cuisson du pain.

En 1783 une anecdote rapporte que le commandant de la place de Lauterbourg veut faire creuser un étang de pêche devant le moulin, mais après de vives protestations de la part du meunier, le commandant finira par renoncer au projet.

Par suite d'une série de déboires, le meunier Kloepfer, a dû se résoudre à hypothéquer tous ses biens. Et quand il décède à l'âge de 36 ans, c'est sa veuve Catherine-Caroline qui continue tant bien que mal à gérer l'exploitation du moulin, seul fils François Alexandre n'ayant alors que 8 ans.



Photo du complexe du moulin issue d'une carte postale du début du XXème siècle.



Assise du moulin et ses environs selon un plan de l'armée française daté de 1790. Légende du plan : M = Moulin / L = Lavoir / H = Ancien hôpital militaire devenue caserne de cavalerie / <math>K = Buanderie

Quand survient la révolution, l'Evêque de Spire perd définitivement tous ses droits sur Lauterbourg et son moulin. En 1798, au décès de sa mère, le fils Kloepfer hérite de tous ses biens et malgré ses 17 ans, il semble déjà bien

mener les affaires, tant et si bien que dès l'année suivante il est en mesure d'épouser M.A. Engel.

Pendant que Lauterbourg, qui compte plus de 2600 habitants, se remet lentement des années de guerre et de misère, le meunier Kloepfer devient un véritable notable. On sait qu'il a été conseiller municipal, officier de police et électeur.

Ce n'est qu'après une quarantaine d'années d'exploitation, en 1841, que François Alexandre Kloepfer alors âgé de 61 ans, signe avec sa deuxième épouse la vente du moulin.

L'époque des Adam

Les nouveaux acquéreurs, dont on ne sait que peu de choses, sont Charles Adam et son épouse Marguerite Berizzi. L'inventaire consigné avec l'acte de vente confirme la persistance de tous les biens mentionnés un siècle plus tôt.

En 1873, après le décès du couple, c'est le fils aîné Charles Adam qui reprend l'exploitation : le même Charles Adam qui fut maire de Lauterbourg durant trois décennies et qui fit don de sa demeure à la Ville – la maison Adam - ainsi que de sa collection de tableaux et de pièces de monnaies anciennes.

En 1898, avec le consentement de ses deux frères, il vend le moulin à Friedrich Wilhelm Liebtag et son épouse Marguerite Keppel,

Jean-Pierre Bitterwolf & Christophe Bord

Dans la suite de ce dossier nous compléterons l'histoire du moulin jusqu'à nos jours.

80 ans de la Libération - Appel aux Lauterbourgeois

L'an prochain la ville de Lauterbourg fêtera les 80 ans de la Libération. Le cercle des Amis du Patrimoine, associé à la Municipalité participera aux préparatifs de ces festivités, avec les villages environnants. Nous appelons à cette occasion tous les Lauterbourgeois, nos anciens et leurs héritiers à nous contacter pour relater les derniers témoignages de cette époque et nous présenter, pour les générations futures d'éventuelles photos ou d'objets qui s'y rapportent. Contactez Blandine Guth au 06 84 75 92 04 ou Christophe Bord au 06 45 46 22 21. Un membre bénévole du Cercle se mettra alors en rapport avec vous.

LES SERVICES

AIVAR : Aide aux Victimes d'Accidents de la Route

Contact: Mr et Mme Charles DUDENHOEFFER

Ecole Maternelle 03 88 94 85 80 **Ecole Elémentaire** 03 88 94 81 90 Collège Holderith 03 88 94 81 80



Micro crèche Les loupi'doux 06 11 44 05 84

Relais Assistants Maternels (RAM) 06 31 29 18 76

Antenne Restos du Cœur Lauterbourg 03 90 55 07 17

Place du Château

Maison du Temps Libre 03 88 54 66 83

du lundi au vendredi de 14h à 18h

Office de Tourisme Seltz-Lauterbourg 03 88 05 59 79

Camping des Mouettes 03 88 54 68 60

Bibliothèque Municipale 03 88 94 81 52

Horaires été:

mardi de 17 h 30 à 19 h 00

dimanche de 11 h 00 à 12 h 00



Déchetterie 03 88 94 83 80

du mardi au samedi

du 01.04 au 30.09 : de 9h à 11h45 et de 14h00 à 17h15 du 01.10 au 31.03 : de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

03 88 94 81 42 Maison de retraite Unité de soins longue durée 03 88 05 64 78

4 Rue de l'Hôpital – 67630 Lauterbourg

SYNDICAT DES EAUX DE LAUTERBOURG ET ENVIRONS 03 88 94 80 67

26 Rue du Général Mittelhauser. 67630 Lauterbourg www.syndicat-eau-lauterbourg.fr

Permanence du technicien le lundi de 17h à 19h.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DU RHIN 03 88 53 08 20

3 Rue Principale. BP 10003. 67930 Beinheim. www.cc-plaine-rhin.fr



SYNDICAT DE LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES 67

06 89 20 76 47

19-21 Rue de la 1ère Armée. 67630 Lauterbourg

www.slm67.fr | \sum contact@slm67.fr

ADRESSES UTILES

BUREAU DE POSTE 03 88 94 80 80

4 Place de la République

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 16h30

le samedi de 9h à 12h

NOTAIRE 03 88 94 81 56

Maitre Jean-Mathieu GROSCLAUDE

1 Route du Rhin

ARCHITECTE 03 90 55 05 04

Jean-Pierre LATTES 06 77 58 34 01

3a Rue de la Caserne



RAMONAGE

BITZ Alexandre & Quentin FEISTHAMMEL 03 88 49 84 35 ou 07 88 07 06 38 SAS France Ramonage 06 30 45 01 54

CABINET DE KINESITHERAPIE DE LA GARE 03 68 03 29 74

Thomas THIERSE | Caroline CHRISTEN Anne Sophie MAZERAND | Adrien PEREIRA 3b Place de la Gare - Lauterbourg du lundi au vendredi (sur rendez-vous)



CABINET DE KINESITHERAPIE DU PARC 03 88 94 81 07

Camille GUTH | Emilie BIGOT www.cabinet-du-parc.fr - 5 Rue du Faubourg. Lauterbourg

CABINET D'OSTHEOPATHIE DE LAUTERBOURG 07 45 11 12 86

Juliette DUDENHOEFFER

Maison des services : 26 Rue du Général Mittelhauser □ dudenhoeffer.osteo@gmail.com (sur rendez-vous)

CHIRURGIENS - DENTISTES

Docteur Mireille KAISER-LLINARES 03 88 94 80 77 **Docteur Maxime LLINARES** 03 88 94 80 77

23 Rue de la Haute Vienne - Lauterbourg

Docteur Isabelle ZUMSTEEG 03 88 94 61 69

5 Rue du Faubourg - Lauterbourg

AMBULANCES ET TAXIS

Ambulance et Taxi GREINER 03 88 86 51 43 06 61 14 29 03 Taxi MARTIAL Taxi Minute 06 18 10 52 90

Taxi PONS Philippe 06 18 88 32 94





MAISON FRANCE SERVICE SELTZ

2 Rue Marcel Bisch 03 90 55 85 44

LES PERMANENCES A LAUTERBOURG



MAIRIE DE LAUTERBOURG

19-21 Rue de la 1ère Armée | 03 88 94 80 18

Point d'Accès au Droit

Samedi 7 septembre de 9h30 à 11h30 sur rdv

Point accueil fiscal de proximité sur RDV

Les mercredis matin semaine impaire, sur rdv uniquement sur le site internet impots.gouv.fr / onglet contact et rdv

Mission Locale Alsace du Nord 03 88 06 70 67 Jeudi 19 septembre 2024 | contact@mlalsacenord.fr



MAISON DES SERVICES

26 Rue du Gal Mittelhauser | 03 69 06 73 50

Assistante Sociale

tous les jeudis de 09h00 à 12h00 sur RDV au 03 69 06 73 76

Consultation des nourrissons

Sur RDV uniquement au 03 69 03 73 77 dernier lundi du mois de 14h à 17h

Association Réussir

Mercredi 31 juillet et 28 août de 13h30 à 16h00

INFOBEST PAMINA: 2 Rue du Général Mittelhauser | 03 68 33 88 00 Eurodistrict





Horaires d'ouverture au public

Lundi de 13h30 à 16h30 | Mardi – Mercredi - Jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Permanence AOK & Permanence d'un conseiller EURES / droit du travail :

Téléphoner au 03 68 33 88 00 pour connaître les dates des permanences mensuelles

Permanence notaires français et allemands et un conseiller fiscal : Le 1er mardi du mois de 14h00 à 16h30 sur RDV

En l'absence des médecins traitants, de samedi midi à lundi 7h

En cas d'urgence vitale : 15

Pour le médecin de garde :

03 69 55 33 33

Cabinet d'infirmières : 03 88 54 67 72

Adresse: 1 Place du Château

- ◆ BARISEEL Jean-Marc
- ◆ ZSCHERPE Aurélie
- GRUNER Dorothée



Les pharmacies de garde

Pharmacie de Lauterbourg | 2 Rue de la 1ère Armée | 03 88 94 80 43

Samedi 13 juillet : Seltz

Dimanche 14 juillet : Soultz-sous-Forêts

Samedi 20 juillet : Hatten

Dimanche 21 juillet: Wissembourg | Centrale

Samedi 27 juillet : Mothern Dimanche 28 juillet : Seltz Samedi 03 août : Herrlisheim Dimanche 04 août : Hatten Samedi 10 août : Lauterbourg



Dimanche 11 août : Mothern Jeudi 15 août : Merkwiller Samedi 17 août : Seebach Dimanche 18 août : Herrlisheim

Samedi 24 août : Wissembourg | Europe

Dimanche 25 août : Lauterbourg Samedi 31 août : Morsbronn

Dimanche 01 septembre : Seebach

EMPLACEMENTS DEFIBRILLATEURS

Quatre appareils sont à votre disposition :



- Mairie
- Club House Tennis
- Salle polyvalente de la Lauter
- Camping des Mouettes

NUMEROS D'URGENCES

SAMU 15 POLICE SECOURS 17 SAPEURS-POMPIERS 18

GENDARMERIE 03 88 94 80 12 **ESR - ELECTRICITE** 03 88 18 74 00 **URGENCE GAZ** 0 800 47 33 33

INFORMATIONS PRATIQUES

Qualité des eaux de baignade



L'ARS a publié la cartographie de la qualité des eaux de baignade du Grand Est.

Parmi celles du Bas-Rhin on retrouve le **plan d'eau des Mouettes de Lauterbourg,** qui affiche une eau **d'excellente qualité!**

N'hésitez pas à venir vous y baigner!

Accès gratuit aux habitants de Lauterbourg sur présentation de la carte

La carte est à **demander en Mairie**, en présentant un justificatif de domicile de moins d'1 an (facture eau, électricité, avis d'imposition), une pièce d'identité et une photo d'identité récente, ainsi que le livret de famille pour les mineurs.



- La carte devra impérativement être présentée à la caisse, sinon le tarif en vigueur sera appliqué.
- Elle vous garantit l'accès gratuit et non une priorité de passage.
- La carte d'accès est valable pour deux saisons.
- En cas de perte, elle ne pourra être renouvelée qu'une fois.







Mardi 18 juin 2024 :
Traditionnelle remise de dic

Traditionnelle remise de dictionnaires aux 24 élèves de CM2 accédant au collège à la rentrée de septembre.



Lundi 24 juin 2024 :

Remise d'un kit de fournitures scolaires aux 18 enfants de l'école maternelle faisant leur entrée au CP à la prochaine rentrée.



Mercredi 3 juillet 2024:

Collecte de sang estivale avec 95 donneurs présentés et 83 poches de sang prélevées.





Eco-pâturage 👩

Quelques moutons au jardin du presbytère, en zone de pâture, afin d'éviter la tonte mécanique.



Conseil municipal des Enfants les actions du mois de mai



Commémoration du 8 mai

Les jeunes élus ont participé à la manifestation patriotique en hommage aux morts pour la F<mark>rance ave</mark>c la lecture du message du ministre des armées et de la mémoire.



Visite la Maison de Retraite le 22 mai

Une sortie au Rhin a été transformée en après-midi jeux en raison des intempéries. Les résidents se sont joints aux jeunes élus pour leur action de solidarité Unis en Foulée pour l'Alsace contre le Cancer. Une petite balade dans le jardin a permis de participer de manière active en faveur d'ateliers d'art-thérapie pour les malades du cancer.



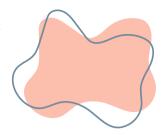






Conseil municipal des Enfants

les actions du mois de juin



Sortie de fin de mandat du samedi 8 juin

Les j<mark>eunes élu</mark>s se sont rendus à la base de voile de Lauterbourg afin

de p<mark>articiper à</mark> une « aventure Pirates ».

Sur l'eau en kayak et sur terre, ils ont réussi à trouver le trésor caché avant de savourer un déjeuner bien mérité.





Assemblée plénière de clôture du 13 juin

Après avoir exposé le bilan de leurs actions tout au long de leur mandat, les jeunes élus se sont vus remettre un trophée de conseiller ainsi qu'une entrée pour Total Jump.

Un cadeau supplémentaire, une photo magnétique de l'équipe du Conseil Municipal des Enfants, offert par Monsieur Denis Fetsch, a été remis aux jeunes élus ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe d'animation. Nous remercions tous chaleureusement Monsieur Fetsch pour cette attention.





Publication bulletin pour les anniversaires

A l'approche de votre anniversaire ou anniversaire de mariage, si vous ne souhaitez pas que votre nom soit mentionné dans cette rubrique, merci de le signaler au moins deux mois auparavant à l'accueil de la Mairie ou par téléphone au 03 88 94 80 18



Anniversaires du mois d'août

• Le 01 août	83 ans	Béatrice HIEBEL
• Le 04 août	70 ans	Valentin MATEI
• Le 06 août	79 ans	Margot GUCKERT née WEBER
• Le 06 août	71 ans	Brigitta ADDA née HARTMANN
• Le 07 août	74 ans	Walter OPITZ
• 1 - 07 ^1	79 ans	Bernard ALDERLIESTE
Le 07 août	79 ans	Delliala ALDEKLIESTE
Le 07 aoutLe 10 août	80 ans	Gilbert PEDRO
	7 5 6115	
• Le 10 août	80 ans	Gilbert PEDRO
Le 10 aoûtLe 11 août	80 ans 77 ans	Gilbert PEDRO Michèle GALLMANN née MECKLER

ETAT-CIVIL & PAROISSES





Anniversaires du mois de septembre

•	Le 14 septembre	80 ans	Marlène SCHWARTZ née FISCHER
•	Le 14 septembre	79 ans	Marie-Thérèse WOLPERT née HOFFMANN
•	Le 13 septembre	72 ans	Renée BUHLER née REMM
•	Le 12 septembre	82 ans	Suzanne WESCHLER née RITTER
•	Le 11 septembre	79 ans	Annemarie SORIA née KRAUSS Maison de Retraite
•	Le 11 septembre	74 ans	Monika KRISCHKE née SCHNEIDER
•	Le 04 septembre	74 ans	Helmut RIEGER
•	Le 02 septembre	84 ans	Marthe GRUTZNER née STOLTZ
•	Le 02 septembre	74 ans	Dora DAUER née METZ



GRAND ANNIVERSAIRE

80 ans

Madame Liliane DECK née RUDY le 4 mai 2024

En présence des adjoints Christiane HUSSON, Jean-Luc STOLTZ et Jeannot BUHLER.

▶ ETAT-CIVIL & VIE DES PAROISSES

Naimancer

- Le 18 avril 2024 à Wissembourg : Lirian. Fils de Alban MUZLIJAJ et Esinda STEIMER
- Le 24 avril 2024 à Wissembourg : Ayman. Fils de Hassan EL MAHFOUDE et Brenda HINSKY
- Le 30 avril 2024 à Haguenau : Evan. Fils de Fabrice HURTH et Magalie CLAUSS
- Le 30 avril 2024 à Wissembourg : Taïm. Fils de Ibrahim MEKHLF et Zakia AZDOUFAL



Mariages

- Le 30 mai 2024 : Michel NONNENMACHER & Elsa FREYMANN
- Le 28 juin 2024 : Arthur COGNEY & Amyra KIRAM



Décès

- Le 26 avril 2024 à Lauterbourg : CHRIST née WEBER Lydie | 83 ans | Maison de Retraite
- Le 03 mai 2024 à Lauterbourg : HOCHMUTH Louis | 94 ans | Maison de Retraite
- Le 05 mai 2024 à Huttenheim : APFFEL née BRAUN Eve | 97 ans
- Le 10 mai 2024 à Lauterbourg : PATY Dieter | 85 ans
- Le 11 mai 2024 à Lauterbourg : STRITTMATTER Pierre | 73 ans | Maison de Retraite
- Le 13 mai 2024 à Lauterbourg : BARRAS Robert | 89 ans
- Le 13 mai 2024 à Lauterbourg : SARTHER née FAUCONNET Josette | 92 ans | Maison de Retraite
- Le 24 mai 2024 à Lauterbourg : LOUX Ignace | 87 ans | Maison de Retraite
- Le 28 mai 2024 à Haguenau : WAGNER Helmut | 87 ans
- Le 23 juin 2024 à Lauterbourg : MEYER née HARBOIS Marcelle | 86 ans | Maison de Retraite

PAROISSE CATHOLIQUE

Messes dominicales:

Samedi 18 h 00 à l'Eglise et Dimanche 10 h 00 à l'Eglise

Messe à la Maison de retraite :

Tous les jeudis à 10h15

Chapelet à la Chapelle Notre Dame du Bon Secours à 18h : Dimanche 4 août

 $\textbf{Jeudi 15 août 2024 | ASSOMPTION:} \ 10h00: Grand'Messe$

COMMUNION DES MALADES: Vendredi 2 août 2024

Les personnes qui désirent recevoir la communion à domicile sont priées de prévenir :

Monsieur le Curé au 03 88 94 81 85 ou contacter le 03 88 94 64 17.



PAROISSE PROTESTANTE

Dimanche 14 juillet : culte à 10h30 à Lauterbourg Dimanche 21 juillet : culte à 10h30 à Croettwiller



Dimanche 28 juillet : culte à 10h30 à Lauterbourg Dimanche 04 août : culte à 09h15 à Wintzenbach

Dimanche 11 août : culte à 10h à **Croettwiller** avec Sainte Cène **Dimanche 18 août :** culte à 10h30 à **Lauterbourg** avec Sainte Cène

Dimanche 25 août : culte à 10h à Croettwiller

Base Nautique MJC de la Lauter à Lauterbourg ET DE LA CULTURE D'ALSACE MAISONS DES JEUNES

ENSEIGNEMENT ET ANIMATION

Kiwanis

- ormule à la carte, stage individuel, cours particulier Des cours : scolaires, groupes, associations et et formule à la carte.
- Satamaran, Optimist, Dériveur solitaire et double, Les types d'embarcation : Planche à voile, Handivoile, Canoë-Kayak, Wingfoil et Pilates-paddles.

ENCADREMENT

- **Didier** au 07 71 06 07 83.
- inai à septembre) : Jean-Marc au 06 67 57 95 75 ▲ Cours de Canoë-Kayak et Pilates-Paddles
- Cours de Voile et Handivoile (mai à octobre) : **Sébastien** au 06 79 75 98 85

LOCATION DE MATÉRIEL

Catamaran, Dériveur simple et double, Wingfoil et ✓ Cours de voile (les week-ends en juin, juillet, août) : ■ Paddle, Canoë-kayak, Planche à voile,

Les horaires

De Mardi à Vendredi : 11 h-18 es Week-Ends: 10 h - 18 h https://www.animation-fdmjcalsace-ccpr.com/jeunesse

Moniteur de voile de la MJC de la Lauter - Sébastien Degré au 06 79 75 98 85 mail : sebastien.degre@fdmjc-alsace.fr F Base de voile de Lauterbourg Renseignements: voilemjclauter@free.fr 03 88 54 61 45

Base Nautique MJC de la Lauter à Lauterbourg - Plan d'eau des Mouettes - Présidente de la MJC de la Lauter : Blandine GUTH



















Expression des élus minoritaires

Les tribunes sont rédigées sous la seule responsabilité des élus minoritaires. Elles n'engagent en rien la municipalité.



Chers Lauterbourgeois,

En septembre 2022, lors des dernières élections municipales partielles, un peu moins de 30 % des votants m'élisaient en tant que conseiller municipal, aux côtés de Séverine Laghi.

Vous avez pu lire dans de précédents bulletins que notre attitude se voulait constructive, et que nous exprimions certaines réserves et désaccords quand nous le jugions nécessaires. Participant à un bon nombre de commissions et de comités consultatifs, cet exercice, bénévole, demande toutefois du temps et une énergie certaine.

Récemment de nouvelles opportunités professionnelles se sont offertes à moi, dont la réussite dépendra pour une large part de la concentration et du temps que je pourrai y consacrer. Il s'agit pour ma famille et moimême d'un tournant majeur dont j'ai décidé de faire une priorité.

C'est la raison pour laquelle j'ai présenté ma démission au maire. Elle est effective depuis près de deux mois. Conformément aux dispositions légales j'ai alors été remplacé par Perrine Leudière, qui figurait parmi les suivants sur notre liste. Elle a toute ma confiance et dispose d'énormes qualités que vous découvrirez. Je lui souhaite bon vent au sein de ce conseil municipal.

Si j'espère évidemment que vous comprendrez ma décision, je souhaite surtout vous renouveler mes remerciements pour la confiance dont vous m'avez honoré.

Christophe Bord

Bonjour à tous,

Habitante de Lauterbourg depuis 7 ans, je suis rédactrice de comptes rendus, et la maman d'un garçon de 11 ans. Je m'engage aujourd'hui au Conseil municipal car pour moi, nous pouvons encore décider localement certains aspects de notre vie commune, et cela me tient à cœur.

Je trouve utile que les demandes, comme les désaccords, soient exprimés, pour que des améliorations soient trouvées. Je concentrerai mon travail sur les questions que vous me transmettrez, et sur l'information de tous au sujet des décisions prises par le Conseil municipal.

Merci pour votre soutien!

Perrine Leudière

Nos questions au conseil municipal

Ouverture de la plage

Plusieurs personnes nous ont rappelé que la plage était auparavant plus accessible. Certaines allaient parfois se baigner la nuit, ou profiter des soirées d'été. Monsieur Koensgen, adjoint, nous a expliqué la situation actuelle.

Pourquoi la plage était-elle fermée en avril, et jusqu'au 8 mai 2024 ?

Le vote des budgets intervient souvent début mars, si bien que les travaux d'aménagement de la plage ont lieu en avril. Il faut limiter la présence de personnes sur la plage car elles gêneraient ces travaux. Serait-il possible d'ouvrir la plage plus tôt (avant 10 h) le matin ?

Avant l'ouverture de la plage, il faut la nettoyer. Cela peut représenter jusqu'à 4 h de travail. Il n'est donc pas possible d'ouvrir plus tôt.

Serait-il possible de permettre aux personnes présentes de rester sur la plage plus tard (après 20h) le soir?

L'évacuation a été fixée à 20 h à la suite de certains problèmes. Des personnes, parfois alcoolisées, arrivaient à 18 h et causaient des nuisances sonores. Or, le camping doit rester un camping « calme ».

Monsieur Saum a précisé que les communes alentour n'ouvraient pas davantage leurs plages.

Nos commentaires

Nous reconnaissons la complexité de la gestion de cet espace pour qu'il soit agréable et sécurisé. Espérons qu'un assouplissement de certaines règles soit envisageable à l'avenir, en particulier le soir. Le service de sécurité, plus visible cette année que les années précédente, pourrait peutêtre y contribuer?

Projet d'extension de la zone portuaire de Lauterbourg

Lors du conseil municipal d'avril 2024, monsieur Koensgen avait transmis des informations sur le projet d'extension du port. Nous avons demandé des précisions, et monsieur Koensgen nous a répondu. Nous ne pouvons pas tout retranscrire ici, vous pouvez nous contacter pour en savoir plus. Voici ce qui concerne l'organisation d'une réunion publique.

Une réunion publique avec l'entreprise Viridian était annoncée dans le bulletin municipal pour « la fin du troisième trimestre 2023 ». Pouvez-vous solliciter à nouveau l'entreprise pour que cette réunion ait lieu en septembre 2024?

L'industriel s'est engagé à organiser une réunion, mais il n'a pas l'obligation de le faire. Les dossiers pour ce type de projet sont très lourds. Ils souhaitent attendre d'avoir un maximum d'informations avant d'organiser une réunion, pour pouvoir répondre aux questions des habitants. Par ailleurs, pour un tel projet, la rencontre du public est prévue par le biais d'une enquête publique : chacun peut émettre un avis, qui est ensuite transmis à la Préfecture. Malgré ces réserves, nous solliciterons à nouveau l'entreprise comme vous le demandez.

Nos commentaires

L'aménagement du port est un sujet qui nous tient à cœur. Le projet actuel prévoit l'installation de l'usine Viridian, mais aussi un « entrepôt » de l'entreprise Automative Cells Company, ACC, productrice de batteries pour électriques. Pour en savoir plus, contactez-nous!

Quelques informations derniers conseils municipaux

Extension de la gravière de Lauterbourg

La Ville a passé un contrat d'un montant de 60 000 euros avec la SAFER pour gérer le rachat des terrains nécessaires à l'extension de la gravière. Le contrat liant la Ville à l'exploitant sera également modifié.

Géothermie profonde

Comme en septembre 2022, le conseil municipal s'est prononcé favorablement à un Permis exclusif de recherche de géothermie profonde (comme Rittershoffen). Ces centrales apportent de la chaleur, surtout pour l'industrie, et pourraient permettre la production de lithium local. 9 conseillers municipaux se sont opposés à l'octroi de ce permis, 10 y étant favorables.

Nous avons voté « contre », car des projets plus avancés sont déjà en cours dans d'autres zones de l'Alsace du Nord, et génèrent parfois des nuisances. Attendons les retours d'expérience avant de lancer de nouvelles explorations!

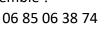
Un bel été à vous tous!

Que vous ayez des congés ou non, que vous partiez en voyage ou non, nous vous souhaitons de vivre de belles journées estivales avec vos proches!



Un sujet à creuser ? Une demande particulière ? Un message d'encouragement ?

Nous sommes à votre disposition pour vous informer, pour discuter, et pour rêver ensemble! severine.et.perrine@gmail.com





LAUTERBOURG

BAL POPULAIRE & FEU D'ARTIFICE

Samedi 13 juillet 2024 PLAGE DES MOUETTES

19h30: Bal champêtre

Première partie avec Gabriel ARMAND

puis animation avec le DUO PÊCHE D'ENFER



Distribution de lampions à l'entrée de la plage par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Lauterbourg

22h10:

Départ défilé et retraite aux flambeaux accompagné par la Fanfare des Sapeurs Pompiers de Schleithal

22h30: Feu d'Artifice

ACCÈS LIBRE



Restauration
et Buvette
au Poste
Avancé
Plage des
Mouettes